

## SNCB

### **Marché public pour l'eID ticketing de la SNCB**

Le Conseil des ministres a donné son feu vert au ministre pour l'Entreprise et la Simplification Vincent Van Quickenborne pour négocier avec la SNCB à propos du marché public relatif à la réalisation du projet eID aux chemins de fer belges.

Grâce à ce projet, il sera bientôt possible d'acheter un billet dématérialisé sur internet ou par GSM au moyen de la carte d'identité électronique (eID). Le voyageur pourra s'identifier au moyen de son eID et ne devra plus être en possession d'un titre de transport sur papier. Il est déjà possible d'acheter des billets via le site internet de la SNCB mais celui-ci délivre toujours un billet à imprimer. Bientôt ce ne sera plus nécessaire.

Pour mettre en oeuvre ce projet, un certain nombre d'adaptations doivent être réalisées sur le site internet de la SNCB et aux terminaux portables des accompagnateurs de train. Une banque de données enregistrera les billets électroniques. Les documents internes et les instructions doivent également être adaptés. La SNCB étant la seule à pouvoir offrir le service visé, un marché public doit donc être conclu avec elle.

Pour plus d'informations :

Service de presse de M. Vincent Van Quickenborne, ministre pour l'Entreprise et la Simplification

M. Tim Van Broeckhoven

02/792.99.10 - 0473/36.28.57

tim@ministerQ.be